

Travaux publics et Services gouvernementaux

### RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions – TPSGC 11 Laurier St. / 11, rue Laurier Place du Portage, Phase III Core 0B2 / Noyau 0B2 Gatineau Ouebec

K1A0S5 Bid Fax: (819) 997-9776

### REQUEST FOR PROPOSAL DEMANDE DE PROPOSITION

Proposal To: Public Works and Government Services Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

### Proposition aux: Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

**Comments - Commentaires** 

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

### Issuing Office - Bureau de distribution

Victoria Class Integrated Contract Support/Class de Victoria soutien de contrat integre 455 De la Carriere Blvd - 2-SC06 Gatineau Quebec K1A0S5

Title - Sujet				
Ecrou De Presse-Etoupe				
Solicitation No N° de l'invita	tion	Date		
W8482-184041/A		2018-	-06	-05
Client Reference No N° de re 6000433097	éférence du client			
GETS Reference No N° de re PW-\$VCI-004-26852	éférence de SEAG			
File No N° de dossier	CCC No./N° CCC - FMS	No./N	°۷	ME
004vci.W8482-184041				
Solicitation Closes	L'invitation pre	nd fi	in	Time Zone Fuseau horaire
at - à 02:00 PM				Eastern Daylight Saving
on - le 2018-07-16			Time EDT	
F.O.B F.A.B. Specified I Plant-Usine: Destination	présent	es		
Address Enquiries to: - Adres Schwartz, Cayla	ser toutes questions à:			<b>yer ld - ld de l'acheteur</b> 4vci
Telephone No N° de télépho	ne	FAX I		- N° de FAX
(819) 939-3081 ( )		( )	-	
Destination - of Goods, Service Destination - des biens, service	•			
Spe	cified Herein			
Précisé	dans les présentes			
I				

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigee	Delivery Offered - Livraison proposee									
See Herein										
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/d	le l'entrepreneur									
Telephone No N° de téléphone Facsimile No N° de télécopieur										
Name and title of person authorized to sign (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à sign de l'entrepreneur (taper ou écrire en caracte	ner au nom du fournisseur/									
Signature	Date									



004vci. W8482-184041

% Id de l'acheteur - Buyer ID 004vci. N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

### **TABLE DES MATIÈRES**

PARTIE '	1 - RENSEIGNEMENTS GENERAUX	2
1.1	EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ	2
	ÉNONCÉ DES BESOINS	
	EXIGENCE DE LIVRAISON	
	COMPTES RENDUS	
1.5	Accords commerciaux	2
PARTIE 2	2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES	3
2.1	INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	3
	Présentation des soumissions	
_	DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS EN PÉRIODE DE SOUMISSION	
	LOIS APPLICABLES	
-		
	4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION	
	PROCÉDURES D'ÉVALUATION	
4.2	MÉTHODE DE SÉLECTION	7
PARTIE !	5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	8
5.1	ATTESTATIONS EXIGÉES AVEC LA SOUMISSION	8
5.2	ATTESTATIONS PRÉALABLES À L'ATTRIBUTION DU CONTRAT ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	8
PARTIE (	6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT	9
6.1	EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ	9
	Besoin	
	CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	
	Durée du contrat	
	AUTORITÉS	
	NSTRUCTIONS RELATIVES À LA FACTURATION	
	ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	
	LOIS APPLICABLES	
6.10	Ordre de priorités des documents	. 12
6.11	CONTRAT DE DÉFENSE	. 12
-	CLAUSES DU GUIDE DES CCUA	
	ARTICLE NUMÉROTÉ	
	Préparation pour la livraison	
	Durée de conservation	
	DOCUMENTS DE SORTIE — DISTRIBUTION	
	EXPÉDITION	
	« A » BESOIN	
	« B » DE LA PARTIE 3 DE LA DEMANDE DE SOUMISSIONS	
	« C » ENSEMBLE DE DONNÉES POUR L'IDENTIFICATION DU MATÉRIEL (EDIM)	
	` ,	
ANNEXE	« D » ÉNONCÉ DES EXIGENCES DE QUALITÉ	. 23

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier 004vci. W8482-184041 004vci. N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Id de l'acheteur - Buyer ID

### PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

### 1.1 Exigences relatives à la sécurité

Le présent besoin ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

### 1.2 Énoncé des besoins

Le besoin est décrit à l'annexe A, Détails des articles.

### 1.3 Exigence de livraison

Tous les biens livrables indiqués à l'annexe A, Détails des articles, doivent être soumis dans les délais présentés dans la soumission.

### 1.4 Comptes rendus

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Ils doivent en faire la demande à l'autorité contractante dans les quinze (15) jours ouvrables suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

### 1.5 Accords commerciaux

Le besoin est assujetti aux dispositions de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), de l'Accord canadien de libre-échange (ACLE), de l'Accord de libre-échange Canada-Chili (ALECC), de l'Accord de libre-échange Canada-Panama, de l'Accord de libre-échange Canada-Panama, de l'Accord de libre-échange Canada-Pérou (ALECP), de l'Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce (AMP-OMC) et de l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne (AECG).

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier 004vci. W8482-184041

ld de l'acheteur - Buyer ID 004vci. N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

### PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

### 2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par numéro, date et titre sont reproduites dans le <u>Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat</u> (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

La clause <u>2003</u> <u>2017-04-27</u>, Instructions uniformisées – biens ou services – besoins concurrentiels, est incorporée par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

Le paragraphe 5.4 du document <u>2003</u>, Instructions uniformisées – biens ou services – besoins concurrentiels, est modifié comme suit :

Supprimer : 60 jours Insérer : 90 jours

### 2.1.1 Clauses du Guide des CCUA

B1000T (2014-06-26) Condition du matériel – soumission B3000T (2006-06-16) Produits équivalents

### 2.2 Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement à l'Unité de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

### 2.3 Demandes de renseignements en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins sept (7) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Les demandes de renseignements recues après ce délai pourraient demeurer sans réponse.

Les soumissionnaires doivent citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte leur demande de renseignements. Les soumissionnaires doivent prendre soin d'énoncer chaque question de façon suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les articles portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire afin d'en éliminer le caractère exclusif et de permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada pourrait ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permettrait pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier 004vci. W8482-184041

ld de l'acheteur - Buyer ID 004vci. N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

### 2.4 Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur en Ontario, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent remplacer les lois applicables de la province canadienne susmentionnée par celles de la province ou du territoire de leur choix, sans compromettre la validité de leur soumission, en supprimant le nom de la province ou du territoire indiqué et en insérant le nom de la province ou du territoire de leur choix. Si aucun changement n'est apporté, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

N° de la modif - Amd. No.

ld de l'acheteur - Buyer ID 004vci. N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

File No. - N° du dossier 004vci. W8482-184041

### PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

### 3.1 Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

Section I : Soumission technique (1 copie papier)
Section II : Soumission financière (1 copie papier)

Section III: Attestations (1 copie papier)

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-dessous pour préparer leur soumission :

- (a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- (b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les ministères et les organismes fédéraux prennent les mesures nécessaires pour inclure les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement : la Politique d'achats écologiques (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires doivent :

- utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées;
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement : impression noir et blanc plutôt que couleur et impression recto verso/à double face, de même que des agrafes, des pinces ou des trombones plutôt que des reliures Cerlox, des reliures Duo-Tang ou des cartables.

### Section I: Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires doivent expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

### Section II: Soumission financière

- Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière conformément à la base de paiement et à l'annexe A, Détails des articles. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.
- 2. Les soumissionnaires ne sont pas tenus de proposer un prix pour tous les articles identifiés dans la demande de soumission pour être évalués.
- 3. Les soumissionnaires doivent donner un prix unitaire pour chaque élément.
- 4. Plus d'un contrat pourra être attribué à la suite du présent appel d'offres.

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier 004vci. W8482-184041

ld de l'acheteur - Buyer ID 004vci. N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

### 3.1.1 Paiement électronique de factures – soumission

Si vous êtes disposé à accepter le paiement de factures à l'aide des instruments de paiement électronique, remplissez l'annexe B, Instruments de paiement électronique, pour indiquer ceux qui sont acceptés.

Si l'annexe B, Instruments de paiement électronique, n'est pas remplie, on considérera que les instruments de paiement électronique ne sont pas acceptés pour le paiement des factures.

L'acceptation des instruments de paiement électronique ne sera pas considérée comme un critère d'évaluation.

### 3.1.2 Fluctuation du taux de change – Atténuation des risques

- 1. Le soumissionnaire peut demander au Canada d'assumer les risques et les avantages des fluctuations du taux de change. Si le soumissionnaire revendique un rajustement du taux de change, cette demande doit être clairement indiquée dans la soumission au moment de la présentation. Le soumissionnaire doit présenter le formulaire <a href="PWGSC-TPSGC 450">PWGSC-TPSGC 450</a> (<a href="http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/450.pdf">http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/450.pdf</a>), Demande de rajustement du taux de change, avec sa soumission, en indiquant le montant en monnaie étrangère (MME) en dollars canadiens pour chaque article distinct pour lequel un rajustement du taux de change est nécessaire.
- 2. Le montant en monnaie étrangère est défini comme la partie du prix ou du taux qui varie directement en fonction des fluctuations du taux de change. Ledit montant devrait inclure toutes les taxes applicables ainsi que tous les droits et autres frais payés par le soumissionnaire et qui doivent être inclus dans le montant de rajustement.
- 3. Le prix total payé par le Canada sur chaque facture sera rajusté au moment du paiement, en fonction du montant en monnaie étrangère et de la disposition sur la fluctuation du taux de change énoncée dans le contrat. Le montant du rajustement du taux de change sera uniquement appliqué lorsque le pourcentage de fluctuation du taux de change (à la hausse ou à la baisse) est supérieur à 2 %.
- 4. Au moment de la présentation, le soumissionnaire doit remplir les colonnes 1 à 4 du formulaire PWGSC-TPSGC 450, (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/450.pdf) pour chaque article auquel il veut appliquer la disposition sur la fluctuation du taux de change. Lorsque les soumissions sont évaluées en dollars canadiens, les valeurs en dollars figurant dans la colonne (3) doivent également figurer en dollars canadiens, de sorte que le montant du rajustement soit dans la même monnaie que le paiement.
- 5. Aux fins de la présente disposition sur le rajustement du taux de change, les autres taux ou calculs proposés par le soumissionnaire ne seront pas acceptés.

### 3.1.3 Clauses du Guide des CCUA

### Section III: Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations et les renseignements supplémentaires exigés à la partie 5.

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier 004vci. W8482-184041

ld de l'acheteur - Buyer ID 004vci. N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

### PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

### 4.1 Procédures d'évaluation

- a. Les soumissions seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b. Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

### 4.1.1 Évaluation technique

Les soumissionnaires doivent indiquer le numéro de pièce et le code OTAN des fabricants/NCAGE, conformément à l'annexe A, Détails des articles.

### 4.1.2 Évaluation financière

- 1. Le prix de la soumission sera évalué en dollars canadiens, prix FCA à l'usine inclus. Les taxes applicables, les droits de douane canadiens et les taxes d'accise sont exclus.
- Aux fins de l'évaluation, les montants des soumissions présentées en monnaie étrangère seront convertis en dollars canadiens selon le taux indiqué par la Banque du Canada à la date de clôture de la demande de soumissions, ou à une autre date qui y est indiquée.
- 3. Aux fins de la demande de soumissions, les soumissionnaires qui ont une adresse au Canada sont considérés comme des soumissionnaires établis au Canada, et les soumissionnaires qui ont une adresse à l'extérieur du Canada sont considérés comme des soumissionnaires établis à l'étranger.

### 4.2 Méthode de sélection

Pour être jugée recevable, une soumission doit être conforme aux exigences de la demande et répondre à tous les critères d'évaluation techniques obligatoires. La soumission recevable ayant le prix évalué le plus bas par article sera recommandée pour l'attribution d'un contrat.

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier 004vci. W8482-184041

ld de l'acheteur - Buyer ID 004vci. N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

### PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour qu'un contrat leur soit attribué, les soumissionnaires doivent fournir les attestations exigées et d'autres renseignements.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada peuvent être vérifiées par ce dernier à tout moment. À moins d'indication contraire, le Canada déclarera une soumission non recevable, ou un entrepreneur en situation de manquement, s'il est établi qu'une attestation fournie par le soumissionnaire est fausse, que l'erreur ait été commise de façon délibérée ou non, et que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. Le non-respect de toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante peut rendre la soumission non recevable ou constituer un manquement au contrat.

### 5.1 Attestations exigées avec la soumission

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations ci-dessous dûment remplies avec leur soumission.

**5.1.1** Dispositions relatives à l'intégrité – Déclaration de condamnation à une infraction Conformément aux dispositions relatives à l'intégrité des instructions uniformisées, tous les soumissionnaires doivent présenter avec leur soumission, s'il y a lieu, le formulaire de déclaration se trouvant sur le site Internet Intégrité – Formulaire de déclaration (https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/declaration-fra.html) afin que leur soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

### 5.2 Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être présentés avec la soumission, mais il est possible de les présenter après. Si l'une des attestations exigées ou l'un des renseignements supplémentaires requis n'est pas fourni conformément aux exigences, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai dont il dispose pour le faire. Si les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous ne sont pas fournis dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

### 5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité – Documentation exigée

Conformément à la <u>Politique d'inadmissibilité et de suspension</u> (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html), le soumissionnaire doit joindre à sa soumission la documentation requise, selon le cas, pour que son offre passe à l'étape suivante du processus.

### 5.2.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que ni son nom ni le nom des membres de la coentreprise, si le soumissionnaire est une coentreprise, ne figurent sur la liste « des soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » du Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi accessible au bas de la page du site Web d'<u>Emploi et Développement social Canada (EDSC) – Travail (https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/equite-emploi/programme-contrats-federaux.html#).</u>

Le Canada aura le droit de déclarer une offre non recevable si le nom du soumissionnaire, ou celui de tout membre de la coentreprise, si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste « des soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » au moment de l'attribution du contrat.

N° de l'invitation - Solicitation No. W8482-184041/A N° de réf. du client - Client Ref. No. N° de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buver ID 004vci. N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

File No. - N° du dossier 004vci. W8482-184041

W8482-184041

### PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent à tout contrat découlant de la demande de soumissions et en font partie intégrante.

### 6.1 Exigences relatives à la sécurité

Le contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

### 6.2 **Besoin**

L'entrepreneur doit livrer tous les articles conformément à l'exigence de l'annexe A. Détails des articles.

### 6.3 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par numéro, date et titre sont reproduites dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignesdirectrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

### 6.3.1 Conditions générales

La clause 2010A (2016-04-04), Conditions générales – biens (complexité moyenne) s'applique au contrat et en fait partie intégrante.

### 6.4 Durée du contrat

### 6.4.1 Date de livraison

Tous les produits livrables doivent être reçus au plus tard le \_\_\_\_\_ (insérer la date).

### Points de livraison

La livraison des articles dans le cadre du besoin sera effectuée aux points de livraison indiqués à l'annexe A, Détails des articles du contrat.

### 6.5 **Autorités**

### Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Cayla Schwartz Nom:

Titre: Agente d'approvisionnement

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Direction générale des approvisionnements, Direction du maintien des services maritimes

Direction: Secteur des services maritimes et des petits navires

2-SC15, 455, boulevard de la Carrière, Gatineau (Québec) J8Y 6V7 Adresse:

Téléphone : 819-939-3081

Courriel: Cayla.schwartz@pwgsc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat et doit autoriser toute modification par écrit. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ni de travaux qui n'y sont pas prévus en réponse à des demandes ou à des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

N° de l'invitation - Solicitation No. W8482-184041/A N° de réf. du client - Client Ref. No. W8482-184041

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier 004vci. W8482-184041 Id de l'acheteur - Buyer ID 004vci.

N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

### 6.5.2 Responsable technique

Le respo	nsable technique pour le contrat est : (Doit etre rempli à l'attribution du contrat.)
Nom : Titre :	
Adresse	ne: e:
en vertu prévus a celui-ci n	nsable technique représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux u contrat. On peut discuter des questions techniques avec le chargé de projet; cependant, e peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. De tels changements être effectués uniquement au moyen d'une modification au contrat publiée par l'autorité nte.
	Représentant de l'entrepreneur sentant de l'entrepreneur pour le contrat est :
Nom :	
Titre:	
Adresse Nº de tél	éphone :
Courriel	
6.6 F	Paiement

### 6.6.1 Base de paiement

Sous réserve de l'exécution satisfaisante par l'entrepreneur de toutes ses obligations dans le cadre du contrat, l'entrepreneur sera payé selon un prix unitaire ferme, conformément aux dispositions de l'annexe A, Détails des articles, au montant de \_\_\_\_\_\$. Les droits de douane sont exclus et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou toute interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

### 6.6.2 Paiements multiples

Le Canada paiera l'entrepreneur lorsque des unités auront été complétées et livrées conformément aux dispositions de paiement du contrat si :

- a. une facture exacte et complète et tous les autres documents requis dans le cadre du contrat ont été présentés conformément aux directives de facturation énoncées dans le contrat;
- b. tous ces documents ont été vérifiés par le Canada;
- c. les travaux livrés ont été acceptés par le Canada.

### 6.6.3 Clauses du Guide des CCUA

C2605C (2008-05-12), Droits de douane et taxes de vente du Canada – entrepreneur établi à l'étranger Page 10 of - de 23

N° de la modif - Amd. No.

ld de l'acheteur - Buyer ID 004vci. N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

File No. - N° du dossier 004vci. W8482-184041

C2608C (2015-02-25), Documentation des douanes canadiennes C2610C (2007-11-30), Droits de douane – Ministère de la Défense nationale est l'importateur C3015C (2017-08-17), Rajustement relatif à la fluctuation du taux de change

### 6.6.4 Paiement électronique de factures – contrat

L'entrepreneur accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants :

- a. dépôt direct (national et international);
- b. échange de données informatisées (EDI);
- c. virement télégraphique (international seulement).

### 6.7. Instructions relatives à la facturation

- L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant l'achèvement de tous les travaux indiqués sur la facture.
- 2. Les factures doivent être distribuées comme suit :
  - a. L'original et une (1) copie doivent être envoyés à l'adresse suivante pour attestation et paiement :

Ministère de la Défense nationale Quartier général de la Défense nationale 101, promenade du Colonel By Ottawa (Ontario) K1A 0K2 CANADA À l'attention de : D Mar P 5-2-2-2

- b. Une (1) copie doit être envoyée à l'autorité contractante dont le nom est indiqué dans la section du contrat intitulée « Autorités ».
- c. Une (1) copie doit être transmise au destinataire :

Ministère de la Défense nationale Officier des services logistiques de la base BFC Esquimalt SUCC Forces, C.P. 17000 Victoria (C.-B.) V9A 7N2 CANADA

### ET

Ministère de la Défense nationale Forces maritimes de l'Atlantique Immeuble des comptes créditeurs, S-90, salle 334 2686, Sextant Lane, Stadacona C.P. 99000, SUCC Forces Halifax (N.-É.) B3K 5X5 CANADA

N° de la modif - Amd. No.

ld de l'acheteur - Buyer ID 004vci. N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

File No. - N° du dossier 004vci. W8482-184041

6.7.1 Instructions spéciales concernant la facturation

Si le paiement doit être envoyé à une adresse autre que celle indiquée sur la page couverture du contra
veuillez indiquer clairement dans le contrat la bonne adresse de paiement. Cette adresse devrait
comprendre les renseignements suivants :

Nom de l'entreprise	
Adresse complète	
Ville .	
Province/État	
Code postal	

### 6.8 Attestations et renseignements supplémentaires

### 6.8.1 Conformité

À moins d'indication contraire, le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ou préalablement à l'attribution du contrat et la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires sont des conditions du contrat et leur non-respect constituera un manquement de la part de l'entrepreneur. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat.

### 6.9 Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur en \_\_\_\_\_, et les relations entre les parties doivent être déterminées par ces lois.

### 6.10 Ordre de priorités des documents

En cas de contradiction dans les libellés des textes énumérés dans la liste qui suit, c'est le libellé du document qui apparaît en premier dans la liste qui l'emportera sur celui de tout autre document figurant par la suite dans ladite liste.

- a) les articles de la convention;
- b) la clause 2010A (2016-04-04), Conditions générales biens (complexité moyenne);
- c) l'annexe A, Détails des articles;
- d) l'annexe B, Instruments de paiement électronique;
- e) l'annexe C. Ensemble de données pour l'identification du matériel (EDIM);
- f) l'annexe D, Énoncé des exigences de qualité;
- g) la soumission de l'entrepreneur en date du\_\_\_\_\_ (insérer la date de la soumission).

### 6.11 Contrat de défense

A9006C (2012-07-16), Contrat de défense

### 6.12 Clauses du Guide des CCUA

B7500C (2006-06-16), Marchandises excédentaires

D2001C (2007-11-30), Étiquetage

D2025C (2017-08-17), Matériaux d'emballage en bois

D6010C (2007-11-30), Palettisation

D9002C (2007-11-30), Ensembles incomplets

### 6.13 Article numéroté

L'entrepreneur devra consigner les éléments de l'ensemble de données pour l'identification du matériel (EDIM) pour les articles suivants dont la livraison est prévue dans le cadre du présent contrat dans le format fourni par le document de l'EDIM.

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier 004vci. W8482-184041

ld de l'acheteur - Buyer ID 004vci. N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Articles 007 et 008 NNO: N4820-99-7332065 Articles 009 et 010 NNO: N4820-99-7302840

L'entrepreneur doit faire parvenir le document de l'EDIM avant ou pendant la présentation de l'avis préalable d'expédition, par voie électronique, au responsable de l'approvisionnement indiqué dans le contrat.

L'EDIM doit être transmis par voie électronique dans un fichier XLS.

### 6.14 Préparation pour la livraison

### 6.14.1 Spécification relative à l'emballage des Forces canadiennes

L'entrepreneur doit préparer les articles 001 et 002 pour la livraison conformément à la dernière version de la spécification relative à l'emballage des Forces canadiennes D-LM-008-030/SF-001, Tuyau en caoutchouc, en plastique, en tissu ou en métal (y compris les tubes) ainsi que les raccords, les lances et les crépines.

### 6.14.2 Exigence d'emballage conformément à la spécification D-LM-008-036/SF-000

L'entrepreneur doit préparer les articles 003 à 010 pour la livraison conformément à la dernière version de la spécification relative à l'emballage des Forces canadiennes D-LM-008-036/SF-000, Exigences du MDN en matière d'emballage commercial du fabricant.

L'entrepreneur doit emballer les articles individuellement.

### 6.14.3 Marquage

Pour les articles 003 à 010, l'entrepreneur doit s'assurer que le nom du fabricant et le numéro de pièce sont clairement estampillés ou gravés sur chaque article aux fins d'identification formelle.

Pour les articles 007 et 008, le numéro de pièce, le numéro de série et la pression nominale (de travail et d'essai) doivent être indiqués.

### 6.14.4 Marquage détaillé de l'emballage - Semblables

Pour les articles 009 et 010, l'entrepreneur doit veiller à fournir les renseignements suivants, en plus des marques d'identification requises sur l'emballage intérieur et extérieur :

- a) nom du fabricant;
- b) numéro du dessin ou de la pièce;
- c) numéro de série ou de lot;
- d) date de vulcanisation des pièces en caoutchouc;
- e) date de fabrication;
- f) date d'expiration de la vie utile.

L'entrepreneur doit emballer les articles individuellement.

Ces marques d'identification doivent être placées et appliquées conformément à la spécification de marquage D-LM-008-002/SF-001 des Forces canadiennes.

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier 004vci. W8482-184041

ld de l'acheteur - Buyer ID 004vci. N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

### 6.15 Durée de conservation

Pour les articles 009 et 010, le soumissionnaire doit s'assurer qu'il reste 75 pour cent de la durée de conservation autorisée selon la norme ISO 2230 à la date de livraison au ministère de la Défense nationale.

La vie utile des articles 009 et 010 approuvée par le MDN est actuellement de quatre-vingt-quatre (84) mois.

### 6.16 Codes d'assurance qualité

A1009C (2008-05-12), Accès aux lieux d'exécution des travaux

D5540C (2010-08-16), ISO 9001:2008 Systèmes de management de la qualité – Exigences (code de l'assurance de la qualité Q) pour les articles 001, 002 et 005 à 010.

D5545C (2010-08-16), ISO 9001:2008 Systèmes de management de la qualité – Exigences (code de l'assurance de la qualité C) pour les articles 003 et 004.

D5510C (2017-08-17), Autorité de l'assurance de la qualité (Ministère de la Défense nationale) – Entrepreneur établi au Canada

D5515C (2010-01-11), Autorité de l'assurance de la qualité (Ministère de la Défense nationale) – entrepreneur établi à l'étranger et aux États-Unis

### 6.16.1 Exigences de l'assurance de la qualité - Sécurité des sous-marins

Les travaux décrits dans le contrat portent sur des systèmes ou des équipements classifiés au premier niveau ou qui sont critiques d'une façon quelconque pour la sécurité des sous-marins, tel qu'il est défini dans l'instruction technique des Forces canadiennes (ITFC) C-23-VIC-000/AM-001, Quality Assurance for Safety in Submarines – VICTORIA Class (en anglais seulement). La fabrication, la réparation, la révision, l'inspection, l'installation et les essais de chacun de ces articles prévus dans les exigences doivent faire l'obiet d'une documentation en conformité avec les exigences de l'ITFC susmentionnées.

Pour chacun de ces articles, l'entrepreneur doit fournir un certificat de conformité (formulaire DND 2513 ou un équivalent produit localement approuvé par le responsable de l'assurance de la qualité [RAQ]) qui répond aux exigences de l'ITFC. Pour les travaux effectués par un sous-traitant, l'entrepreneur doit obtenir un certificat de conformité du sous-traitant. L'obtention dudit certificat de conformité du sous-traitant n'élimine pas l'obligation pour l'entrepreneur d'assurer la conformité aux exigences techniques du contrat ni ne doit être interprétée comme une acceptation de responsabilité de la part du Canada envers le sous-traitant.

Pour chacun de ces articles, le certificat de conformité, ainsi que les copies certifiées de toute dérogation ou exemption et les autres documents nécessaires indiqués dans l'Énoncé des exigences de qualité (formulaire DND 2328 ou l'équivalent) joints à l'Énoncé des besoins, à l'Énoncé des travaux ou aux spécifications techniques dans l'annexe D – Énoncé des exigences de qualité du contrat ou autrement annexés au contrat ou faisant partie intégrante du contrat, doivent être remplis et mis à la disposition du RAQ désigné, pour examen, avant l'envoi dudit article et des documents connexes au ministère de la Défense nationale. À moins d'indication contraire de la part du RAQ, ces documents doivent être joints à l'envoi qu'ils visent, dans une enveloppe étanche.

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier 004vci. W8482-184041

ld de l'acheteur - Buyer ID 004vci. N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

### 6.17 Documents de sortie – distribution

L'entrepreneur doit préparer les documents de sortie dans un format électronique en vigueur et les distribuer comme suit :

- a) Une (1) copie envoyée au destinataire avec la mention : « À l'attention de l'agent de réception »;
- b) Deux (2) copies accompagnant l'envoi au destinataire, dans une enveloppe étanche;
- c) Une (1) copie envoyée à l'autorité contractante;
- d) Une (1) copie envoyée à l'adresse suivante :

Quartier général de la Défense nationale Édifice mgén George R. Pearkes 101, promenade du Colonel By Ottawa (Ontario) K1A OK2 À l'attention de : D MAR P 5-2-2-2

- e) Une (1) copie au représentant de l'assurance de la qualité;
- f) Une (1) copie à l'entrepreneur;
- g) Pour tous les entrepreneurs non canadiens, une (1) copie à :

DAQ/Administration des contrats Quartier général de la Défense nationale Édifice mgén George R. Pearkes 101, promenade du Colonel By Ottawa (Ontario) K1A OK2

Courriel: ContractAdmin.DQA@forces.gc.ca.

D5604C (2008-12-12), Documents de sortie (Ministère de la Défense nationale) – entrepreneur établi à l'étranger

D5605C (2010-01-11) Documents de sortie (Ministère de la Défense nationale) – entrepreneur établi aux États-Unis

D5606C (2012-07-16), Documents de sortie (Ministère de la Défense nationale) – entrepreneur établi au Canada

### 7 Expédition

### 7.1 D0035C (2017-08-17), Instructions d'expédition (Ministère de la Défense nationale) : Entrepreneur établi à l'étranger

La livraison doit s'effectuer FCA franco transporteur à \_\_\_\_\_\_ (insérer le nom du lieu convenu, p. ex. l'établissement de l'entrepreneur) selon les Incoterms 2000. L'entrepreneur doit charger les biens dans les véhicules de l'entreprise de transport désignée par le MDN. Le Canada est responsable par la suite du transport des biens, du point de livraison jusqu'au destinataire.

2. Avant l'expédition des biens, l'entrepreneur doit communiquer avec le centre de coordination suivant de la logistique intégrée du MDN par télécopieur ou courriel afin d'organiser l'expédition, et fournir l'information indiquée au paragraphe 3.
Instruction aux agents de négociation des contrats : Avant l'attribution du contrat, choisir l'option a), b), c), ou d), et supprimer les options non utilisées et cette instruction.

N° de la modif - Amd. No.

ld de l'acheteur - Buyer ID 004vci. N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

File No. - N° du dossier 004vci. W8482-184041

a) Insérer le texte suivant lorsque l'entrepreneur est situé aux États-Unis (É.-U.) :

Centre de coordination de la logistique intégrée (CCLI) :

Téléphone : 1-877-447-7701 (sans frais) Télécopieur : 1-877-877-7409 (sans frais) Courriel : <u>ILHQOttawa@forces.gc.ca</u>

OU

b) Insérer le texte suivant lorsque l'entrepreneur est situé au Royaume-Uni ou en Irlande :

Logistique intégrée du Royaume-Uni (LIRU) :

Téléphone: 011-44-1895-613023 ou 011-44-1895-613024

Télécopieur: 011-44-1895-613047

Courriel: CFSUEDetUKMovements@forces.gc.ca

De plus, l'entrepreneur doit envoyer au LIRU le formulaire « Shipping Advice and Export Certificate », dûment rempli, par courriel à : CFSUEDetUKMovements@forces.gc.ca. La livraison de tout article excédant 600 livres sterling (GPB) exporté du Royaume-Uni et de l'Irlande sera dédouanée par le MDN selon les nouveaux systèmes britanniques d'exportation et de tarifs douaniers « Her Majesty's Customs & Excise » (HMCE) New Export Systems (NES). L'entrepreneur doit respecter les exigences de « HMCE » en s'inscrivant auprès de cette organisation ou en laissant le soin à un transitaire d'assurer l'entrée des envois au Canada. Une copie imprimée de la section « Export Declaration » dans les NES, indiquant clairement le numéro « Declaration Unique Consignment Reference Number », doit être fournie par l'entrepreneur et jointe à l'envoi. L'entrepreneur doit s'assurer que cette procédure est exécutée pour tout le matériel, qu'il s'agisse d'exportation d'articles d'achat initial ou d'articles de réparation et de révision. HMCE autorisera l'Unité de soutien des Forces canadiennes (Europe) à expédier les biens seulement si la procédure a été suivie de façon intégrale et convenable par l'entrepreneur.

OU

c) Insérer le texte suivant lorsque l'entrepreneur est établi dans un pays autre que le Canada, les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Irlande :

Logistique intégrée de l'Europe (LIE) :

Téléphone: +49-(0)-2451-717199 ou 717200

Télécopieur : +49-(0)-2451-717189 Courriel : <u>ILEA@forces.gc.ca</u>

OU

d) Insérer le texte suivant pour les ventes de matériel militaire des États-Unis à l'étranger : Centre de coordination de la logistique intégrée (CCLI) :

Téléphone: 1-877-447-7701 (sans frais) Télécopieur: 1-877-877-7409 (sans frais) Courriel: ILHQOttawa@forces.gc.ca

Le Canada est responsable du choix de l'entreprise de transport pour l'expédition des biens fournis aux termes du contrat de vente de matériel militaire à l'étranger. Les instructions sur la façon de procéder pour obtenir du Canada le choix de l'entreprise de transport se trouvent dans le « Military Assistance Program Address Directory » du Département de la défense des É.-U. (DoD 4000.25-8-M), sous l'Indicateur des instructions spéciales (IIS) pour le Canada. L'entrepreneur ne doit pas expédier les biens tant que les instructions correspondant à l'indicateur IIS n'ont pas été respectées.

Instruction aux agents de négociation des contrats : Insérer les paragraphes 3 à 7 suivants avec toutes les options ci-dessus, sauf d) – VMM des É.-U. à l'étranger, puis supprimer la présente instruction.

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier 004vci. W8482-184041

ld de l'acheteur - Buyer ID 004vci. N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

- 3. Lors de la préparation de l'expédition, l'entrepreneur doit fournir les renseignements suivants au Centre de coordination de la logistique intégrée du MDN :
  - a) le numéro du contrat;
  - b) l'adresse du destinataire (pour les adresses multiples, les articles doivent être emballés et étiquetés séparément, et chaque article doit porter l'adresse du destinataire);
  - c) la description de chaque article;
  - d) le nombre de pièces et le type d'emballage (p. ex. boîtes, caisses à claire-voie, fûts, palettes);
  - e) le poids et les dimensions réels de chaque pièce, y compris le poids brut;
  - f) une copie de la facture commerciale (conformément à l'article 4, clause <u>C2608C</u> des <u>clauses et conditions uniformisées d'achat</u>) ou une copie du formulaire CI1 <u>Facture des douanes canadiennes</u> (PDF 429 Ko) de l'Agence des services frontaliers du Canada (<u>aide sur les formats de fichier</u>);
  - g) Les codes de la <u>Schedule B</u> (pour l'exportation) et les codes du tarif douanier harmonisé (pour l'importation);
  - h) le certificat d'origine de l'Accord de libre-échange nord-américain (conformément à l'article 2 de la clause C2608C), applicable seulement aux États-Unis et au Mexique;
  - i) les détails complets sur les matières dangereuses selon les exigences du mode de transport applicable et les certificats nécessaires à l'expédition dûment signés, en vertu des dispositions du Code maritime international des marchandises dangereuses, des règlements de l'Association du transport aérien international ou du <u>Règlement sur le</u> <u>transport par mer des marchandises dangereuses</u> du Canada, ainsi qu'une copie de la fiche signalétique.
- 4. Après avoir reçu cette information, le Canada fournira à l'entrepreneur des instructions pertinentes relatives à l'expédition, notamment l'obligation d'utiliser des étiquettes particulières portant l'adresse du destinataire et d'inscrire sur chaque pièce un numéro de contrôle pour le transport, et des documents douaniers.
- 5. L'entrepreneur ne doit en aucun cas expédier des biens sans avoir reçu au préalable les instructions d'expédition du centre de coordination de la logistique intégrée du MDN.
- 6. Si l'entrepreneur livre les biens à un endroit et à une date non conformes aux instructions de livraison ou s'il ne respecte pas les instructions raisonnables de livraison fournies par le Canada, il devra alors rembourser à ce dernier tous les suppléments de frais et de coûts engagés.
- 7. Si la livraison des biens est reportée du fait des retards occasionnés par le Canada, la propriété sur les biens ainsi que les risques encourus seront transférés au Canada après un délai de trente (30) jours suivant la date à laquelle le Canada ou son transitaire désigné aura reçu une demande d'expédition en bonne et due forme ou trente (30) jours suivant la date de livraison précisée dans le contrat, le délai le plus long étant retenu.

### 7.1.1 D0037C (2016-01-28), Instructions d'expédition (Ministère de la Défense nationale) – entrepreneur établi au Canada

1.	La livraison doit s'effectuer FCA franco transporteur à ( <i>insérer le nom du lieu</i>
	convenu, p. ex., l'établissement de l'entrepreneur) selon les Incoterms 2000. L'entrepreneur
	doit charger les biens dans les véhicules de l'entreprise de transport désignée par le MDN. Le
	Canada est responsable par la suite du transport des biens, du point de livraison jusqu'au
	destinataire.

N° de la modif - Amd. No.

ld de l'acheteur - Buyer ID  $004vci. \\ \mbox{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$ 

File No. - N° du dossier 004vci. W8482-184041

2. Avant l'expédition des biens, l'entrepreneur doit communiquer avec le centre de coordination suivant de la logistique intégrée du MDN par télécopieur ou courriel afin d'arranger l'expédition et fournir l'information détaillée au paragraphe 3.

Instruction aux agents de négociation des contrats : Avant l'attribution du contrat, choisissez l'une des options d'expédition a), b), c) ou d), puis supprimez les options inutiles et la présente instruction.

 a) Insérer le texte suivant dans des contrats attribués à des fournisseurs uniques, sauf les contrats de réparation et de révision, lorsque l'entrepreneur est situé au Canada : Centre de coordination de la logistique intégrée (CCLI)

Téléphone : 1-877-877-7423 (sans frais) Télécopieur : 1-877-877-7409 (sans frais)

Courriel: <u>ILHQOttawa@forces.gc.ca</u>

b) Insérer le texte suivant dans des contrats de réparation et de révision lorsque l'entrepreneur est situé entre Kingston (inclusivement) et la frontière entre l'Ontario et le Manitoba :

Logistique intégrée de la région centrale (LIRC)

Téléphone : 1-866-371-5420 (sans frais) Télécopieur : 1-866-419-1627 (sans frais)

Courriel: ILCA@forces.gc.ca

c) Insérer le texte suivant dans des contrats de réparation et de révision lorsque l'entrepreneur est situé au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta, en Colombie-Britannique et dans la région de la capitale nationale, y compris la région à l'est de Kingston :

Centre de coordination de la logistique intégrée (CCLI)

Téléphone: 1-877-877-7423 (sans frais) Télécopieur: 1-877-877-7409 (sans frais) Courriel: ILHQOttawa@forces.gc.ca

d) Insérer le texte suivant dans des contrats de réparation et de révision lorsque l'entrepreneur est situé au Québec :

Logistique intégrée de la région du Québec (LIRQ)

Téléphone: 1-866-935-8673 (sans frais), ou

1-514-252-2777, poste 4673, 2852

Télécopieur : 1-866-939-8673 (sans frais), ou

1-514-252-2911

Courriel: <u>25DAFCTrafficQM@forces.gc.ca</u>

e) Insérer le texte suivant dans des contrats de réparation et de révision lorsque l'entrepreneur est situé dans la région de l'Atlantique (Nouveau-Brunswick, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve-et-Labrador) :
Logistique intégrée de la région de l'Atlantique (LIRA)

Téléphone: 1-902-427-1438 Télécopieur: 1-902-427-6237 Courriel: BlogILAA@forces.gc.ca

- 3. Lors de la préparation de l'expédition, l'entrepreneur doit fournir les renseignements suivants au Centre de coordination de la logistique intégrée du MDN :
  - a) le numéro du contrat;
  - b) l'adresse du destinataire (pour les adresses multiples, les articles doivent être emballés et étiquetés séparément, et chaque article doit porter l'adresse du destinataire);
  - c) la description de chaque article;
  - d) le nombre de pièces et le type d'emballage (p. ex., boîtes, caisses à claire-voie, fûts, palettes):
  - e) le poids et les dimensions réels de chaque pièce, y compris le poids brut;

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier 004vci. W8482-184041

ld de l'acheteur - Buyer ID 004vci. N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

- f) les détails complets sur les marchandises dangereuses ou produits dangereux selon les exigences du mode de transport applicable, et les certificats nécessaires à l'expédition de marchandises dangereuses ou de produits dangereux dûment signés, en vertu des dispositions du Code maritime international des marchandises dangereuses, des règlements de l'Association du transport aérien international ou du <u>Règlement sur le transport des marchandises dangereuses du Canada</u>Error! Bookmark not defined., ainsi qu'une copie de la fiche signalétique en anglais et en français.
- 4. Après avoir reçu cette information, le Canada fournira à l'entrepreneur des instructions pertinentes relatives à l'expédition, notamment l'obligation d'utiliser des étiquettes particulières portant l'adresse du destinataire et d'inscrire sur chaque pièce un numéro de contrôle pour le transport.
- 5. L'entrepreneur ne doit en aucun cas expédier des biens avant d'avoir reçu au préalable les instructions d'expédition du centre de coordination de la logistique intégrée du MDN.
- 6. Si l'entrepreneur livre les biens à un endroit et à une date non conformes aux instructions de livraison ou s'il ne respecte pas les instructions raisonnables de livraison fournies par le Canada, il devra alors rembourser à ce dernier tous les suppléments de frais et de coûts engagés.
- 7. Si la livraison des biens est reportée du fait des retards occasionnés par le Canada, la propriété quant aux biens ainsi que les risques encourus seront transférés au Canada, soit après un délai de trente (30) jours suivant la date à laquelle le Canada ou son transitaire désigné aura reçu une demande d'expédition en bonne et due forme, soit après un délai de trente (30) jours suivant la date de livraison précisée dans le contrat, le délai le plus long étant retenu.

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier 004vci. W8482-184041

% Id de l'acheteur - Buyer ID 004vci. N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

### **ANNEXE « A » BESOIN**

Voir le tableur ci-joint, annexe A, Détails des articles.

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier 004vci. W8482-184041 % Id de l'acheteur - Buyer ID 004vci. N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

### ANNEXE « B » de la PARTIE 3 DE LA DEMANDE DE SOUMISSIONS

### INSTRUMENTS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

Le soumissionnaire accepte n'importe lequel des instruments de paiement électronique suivants :
( ) dépôt direct (national et international);
() échange de données informatisées (EDI);
( ) virement télégraphique (international seulement).

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier 004vci. W8482-184041

% Id de l'acheteur - Buyer ID 004vci. N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

### ANNEXE « C » ENSEMBLE DE DONNÉES POUR L'IDENTIFICATION DU MATÉRIEL (EDIM)

Voir le tableur ci-joint, Ensemble de données pour l'identification du matériel.

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier 004vci. W8482-184041

% Id de l'acheteur - Buyer ID 004vci. N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

### ANNEXE « D » ÉNONCÉ DES EXIGENCES DE QUALITÉ

Voir les énoncés des exigences de qualité ci-joints pour les articles 001 et 002.

ANNEX A - LINE ITEM DETAILS / ANNEXE A - DÉTAILS DES ARTICLES

TOTAL PRICE: Applicable taxes excluded/ PRIX COMPRIS: Taxes applicables en	OBT TABLE	OBT.	QET.
ERM UNIT PRICE:  Applicable taxes extra / PRIX UNITABLE PERME: Taxes applicables on sus	011	ODT.	Ф
Delivery Date / Date de Livraison	Please Specify - indigez it sous plat	Please Specify - Indiques 5' a coss	Please Specify - Indiques 21 sous plait
Trade Agreements / Accords commerciaux	YES / OUI	Y65 / OUI	YES / OUI
Controlled Goods (CTAT or ITAR)/ Marchandises Contrôfées (ATTC ou ITAR)	NO/NON	NO/NON	NO/NON
Quality Assurance Code (QAC) / Code de l'Assurance de la Qualité	ď	σ	v
Security Requirement / Besoin de Sécurité	но/ иом	но/иом	мо/иом
Inwice Address / Adresse de facturation	PEPT, NATIONAL DERNCE Department of National Defence Base Legistics Officer CTF Sequential STN Grosse, P.O. 80x 17000 VICTORA, BC VSA 7NZ CANADA	FORMATION COMMANDER HACK DOCKTOR BLOG D-206 GOOR THRU 13 HALEAN NS BR 5.95 CANADA	DET, NATIONAL DEFENCE Department of National Defence Department of National Defence Seat Legistics Officer SER Forces P.C. Box 17000 STM Forces P.C. Box 17000 VICTOMIA, BC VSA 7782 GANGOR, BC VSA 7782
Destination Address / Adresse de la destination	FORMANTON COMMANDER CTB Equinalit Attr. Receiving Bidg 66 Colwood VICTORA, BC V9C 1800 CAMADA	FORMATION COMMANDER HINT Deckard Attr: Receiving Balg D-266 Door 1 thm 13 RAGE D-265 Door 1 thm 13 CANADA	FRE EQUINDIT COMMANDER FREQUENT THE RECOVER BIRG ECONOCOL VICTORA, BC '9C 180
Quantity / Quantité	22	4 T d m T O	w.
Unit of Issue / Unité de distribution	EA/CH	EA / GH	EA/CH
Description / Description	NSN / NNO: NAT20 -95-781.2027 Packing Nut / Escou De Presse-Etoupe P/N requested / Numéro de plèce d'emandé: PO1063100, NG-AGE: KO107 NAMA Requiring Documentation from Vendor to prove sultability: EN31740 FERM 4, NG-AGE: KO107 ON/OU Squivalent Part #	NON / NAVO. NAT20-9b-7812827 Packing Nut / Esrou De PresseRoupe P)N requested / Numéro de plèce demandé: PO1063100, NCAGE: KO107 MPNe Requiring Documentation from Vendor to prove suitability: EN31740 ITEM 4, NCAGE: KO107 ON/OU Supplier #	NSN / NNO: N3.20-595-5385703 Bearing, Skewe / Coussinet. P/N requested / Numéro de pièce demandé: EN32063-JITENZA, NCAGE. KOLO7 OR GEJUNIEME PAT #
Part Number / Numéro de pièce	P01063100 OR EN31740 ITEM 4	PO1063100 OR EN31740 TEM 4	EM3.206911TEM34 OR 01732641
Item / Article		~	м

		NSN / NNO: N3120-99-5585703											
		Bearing, Sleeve / Coussinet											
		P/N requested / Numéro de pièce demandé:											
		EM3206911TEM24, NCAGE: K0107		FORMA	FORMATION COMMANDER	FORMATION COMMANDER							
4	EM3206911TEM 24 OR BF32641	OR	EA / CH	Attn: Re	Attn: Receiving	BLDG D-206 DOOR 1 THRU 13	NO/ NON	U	NO/NON	YES / OUI	Please Specify - Indiquez s'il vous	TBD	TBD
		BF32641, NCAGE: K0107		HALIFAX,	HALIFAX, NS B3K 5X5	CANADA					plait		
		OR			,								
		Equivalent Part #											
		Supplier#											
		NSN / NNO: N4320-99-7970324											
		Motor, Hydraulic / Moteur, Hydraulique											
		P/N requested / Numéro de pièce demandé:		FORMA	FORMATION COMMANDER	DEPT. NATIONAL DEFENCE Department of National Defence							
Ŋ	EM38341	EM38341, NCAGE: K0107	EA / CH	Attn: Re	Attn: Receiving	Base Logistics Officer CFB Esquimalt	NO/ NON	σ	NO/NON	YES / OUI	Please Specify - Indiquez s'il vous	TBD	TBD
		OR		VICTORIA	VICTORIA, BC V9C 1B0	STN Forces, P.O. Box 17000 VICTORIA, BC V9A 7N2					plait		
		Equivalent Part #			,	CANADA							
		Supplier#											
		NSN / NNO: N4320-99-7970324											
		Motor, Hydraulic / Moteur, Hydraulique											
		P/N requested / Numéro de pièce demandé:		FORMA	FORMATION COMMANDER	FORMATION COMMANDER							
9	EM38341	EM38341, NCAGE: K0107	EA / CH	Attn: Re	Attn: Receiving	BLDG D-206 DOOR 1 THRU 13 HAI IEAN NS BRY 5 YE	NO/ NON	σ	NO/NON	YES / OUI	Please Specify - Indiquez s'il vous	TBD	TBD
		OR		HAUFAX,	HALIFAX, NS B3K 5X5	CANADA					plait		
		Equivalent Part #		CANAD	ď								
		Supplier#											
		NSN / NNO: N4820-99-7332065											
		Body, Valve / Corps de Robinet/Vanne/Soupape/Clapet											
		P/N requested / Numéro de pièce demandé:											
		800-83-2-E-2-A-2, NCAGE: K9077		FORMATION CC CFB Esquimalt	FORMATION COMMANDER CFB Esquimalt	DEPT. NATIONAL DEFENCE Department of National Defence							
7	800-B3-2-E-2-A-2 OR 800-B3-2-E-2-A-2	OR	EA / CH	15 Attn: Re	Attn: Receiving	Base Logistics Officer CFB Esquimalt	NO/ NON	σ	NO/NON	YES / OUI	Please Specify - Indiquez s'il vous	TBD	TBD
		800-83-2-E-2A-2, L6427		VICTORIA	VICTORIA, BC V9C 1B0	STN Forces, P.O. Box 17000 VICTORIA, BC V9A 7N2					plait		
		OR Ferritoslant Part #				CANADA							
		Supplier#											

		NSN / NNO: N4820-99-7332065											
		Body, Valve / Corps de Robinet/Vanne/Soupape/Clapet											
		P/N requested / Numéro de pièce demandé:											
		800-83-2-E-2-A-2, NCAGE: K9077			FORMATION COMMANDER	FORMATION COMMANDER							
80	800-B3-2-E-2-A-2 OR 800-B3-2-E-2A-2	OR	EA / CH	15	Attn: Receiving	BLDG D-206 DOOR 1 THRU 13	NO / ON	σ	NO/NON	YES / OUI	Please Specify - Indiquez s'il vous	TBD	TBD
		800-B3-2-E-2A-2, L6427			HALIFAX, NS B3K 5X5 CANADA	CANADA					plait		
		OR Fourwhent Part #											
		Supplier#											
		NSN / NNO: N4820-99-7302840											
		Reducing Station											
		P/N requested / Numéro de pièce demandé:											
		NA31046, NCAGE: K0207			FORMATION COMMANDER	DEPT. NATIONAL DEFENCE							
					CFB Esquimalt	Base Logistics Officer					Please Specify -		
6	NA31046	OR	EA / CH	7	Attn: Receiving Bldg 66 Colwood	CFB Esquimalt	NON / ON	ď	NO/NON	YES / OUI	Indiquez s'il vous	ТВО	TBD
		NA31046, NCAGE: L6427			VICTORIA, BC V9C 1B0	VICTORIA, BC V9A 7N2					plait		
		OR				CANADA							
		Equivalent Part #											
		Supplier#											
		NSN / NNO: N4820-99-7302840											
		Reducing Station											
		P/N requested / Numéro de pièce demandé:											
		NA31046, NCAGE: K0207			FORMATION COMMANDER	FORMATION COMMANDER							
10	NA31046	OR	EA / CH	2	Attn: Receiving	BLDG D-206 DOOR 1 THRU 13	NO / NON	σ	NO/NON	YES / OUI	Please Specify - Indiquez s'il vous	TBD	TBD
		NA31046, NCAGE: L6427			Brig D-200 DOOT I UITU 13 HALIFAX, NS B3K 5X5 CANADA	CANADA					plait		
		OR											
		Equivalent Part #											
		Supplier#											
													1

Annexe C - Tableur sur l'ensemble de données pour l'identification du matériel

Commentaire				Remarque : les trois derniers champs correspondent au	numero du rabricam (code NCAGE), au numero de piece er au numéro de série de l'équipement parent.												
N° de série	er	équipement	30 CARACT.														
NPF (Numéro de pièce)	L'équipement parent doit déjà exister	Obligatoire si l'équipement est installé dans un équipement supérieur supérieur	40 CARACT.														
Code NCAGE (Fabricant)	edinp <sup>6</sup> .	Obligatoire si l'équi	5 CARACT.														
Mois de fabrication		Facultatif Jarrvier = 0.1 Février = 0.2 etc.	2 CARACT.														
Année de fabrication		Facultatif	4 CARACT.														
Pays de fabrication	Onglet Pays	Facultatif	3 CARACT.														
	Onglet Devise	Obligatoire si le champ Valeur d'acquisition est rempli	5 CARACT.														
Unité de Valeur mesure du d'acquisition poids		Facultatif	16 CARACT.														
Unité de mesure du poids	Onglet UM	Obligatoire si le champ Poids est rempli	3 CARACT.														
Poids		Facultatif C 13 caractères au maximum, y compris les vigules et les points décimaux	13 CARACT.														
N° de série		Obligatoire	30 CARACT.														
NPF (Numéro de pièce)		Obligatoire	40 CARACT.														
Code NCAGE (Fabricant)		Obligatoire	5 CARACT.														
Description Français		Obligatoire	40 CARACT.														
Description Anglais Description Français Code NCAGE (Fabricant)		Obigatoire	40 CARACT.														

and Tests additional to those indicated by A, B and C (See Key) in this SOQR may be required by Chours additional to those indicated by A, B and C (See Key) in this SOQR may be required by Chours and tests indicated in this SOQR may be required. The contracting leaves required to the inspections and tests indicated in this SOQR may be required. The contracting leaves requirements.  Be raised by the organization nominated by the Design Authority responsible for the Quality Assurance as a CAM contract order number, of tracking number line featurements.  The stage of the major and the Component or assembly IAW C-23-VIC-000/AM-001 part 3, para 27, 28, 29, A number is to be marked on the Component or assembly IAW C-23-VIC-000/AM-001 part 3, para 27, 28, 29, A number is to be marked on the Component or assembly IAW C-34-VIC-000/AM-001 part 3, para 27, 28, 29, A number is to be marked on the Component or assembly IAW C-34-VIC-000/AM-001 part 3, para 27, 28, 29, A number is to be marked on the Component or assembly IAW C-34-VIC-000/AM-001 part 3, para 27, 28, 29, A number is to be marked on the Component or assembly IAW D SIN Rober Item shall be indicated on the Conformity (C of C)  The contracting of CAM-00 SIN Graph Conformity (C of C)  An under is shall be indicated on the Certificate of Conformity (C of C)  The conformity of CAM-00 SIN Graph Conformity (C of C)  The conformity of CAM-00 SIN Graph Conformity (C of C)  The conformity of CAM-00 SIN Graph Conformity (C of C)  The conformity of CAM-00 SIN Graph Conformity (C of C)  The conformity of CAM-00 SIN Graph Conformity (C of C)  The conformity of CAM-00 SIN Graph Conformity (C of C)  The conformity of CAM-00 SIN Graph Conformity (C of C)  The conformity of CAM-00 SIN Graph Conformity (C of C)  The conformity of CAM-00 SIN Graph Conformity (C of C)  The conformity of CAM-00 SIN Graph Conformity (C of C)  The conformity of CAM-00 SIN Graph Conformity (C of C)  The conformity of CAM-00 SIN Graph Conformity (C of C)  The conformity of CAM-00 SIN Graph Conformity (C	Guidance Notes on the use of this form			DATE RAISED (DD-IMM-YYYY)	ดด) ดะ	-MM-	YYY)				Σ							C.P.	Mico			t	H	1	t	ć	2			_
INATO STOCK NUMBER   TELEPHONE NUMBER   1819) 939-3077   1819) 939-3077   1819   181	a) Inspections and Tests additional to those ir	ndicated by A, B and C (See Key) in this SOQR I	may be required by		19/	03/20	18			DNO	S 3-4-	ιċ						va	m			7	Ħ	ij	Ξ	ぅ				
SERIAL NUMBER   CONTRACTOR   CONTRACTOR   CONTRACTOR   CONTRACTOR   CONTRACTOR   CONTRACTOR   CONTRACTOR   CONTRACTOR   CONTRACT, ORDER, OR TRACKING NO. OF THE NO.		its Quality records.		NATO STOC	K NUN	BER				TEL	EPHO	NE N	UMBE	œ				10	1		1	Ē	2	Š	=	i	Ž	ç		
SERIAL NUMBER   CONTRACTOR   PREVIOUS ENQUIRY) RFQ   NO. OF ITEN	c) Third Party release inspection of the Inspec authority will advise requirements.	tions and tests indicated in this SOQR may be	required. The contracting		997	812	327			(819	939-	3077					Г	G	SALES AND	و	8	3	7	뎚	⋚	즲	급	2		_
CONTRACTOR   CONTRACTOR   CONTRACTOR   CONTRACTOR ADDRESS   CONTRACT, ORDER, OR TRACKING NO. OF TIEM		ominated by the Design Authority responsible	for the Quality Assurance	SERIAL NUI	MBER								Ш	Ш	Ш	Ш	֓֞֞֞֜֞֜֞֜֞֜֟֟֓֓֓֓֟֟֓֓֓֓֓֟֟֓֓֓֓֟֟			Ш	Ш	II	Ш	Ш	Ш	Ш	Ш	Ш	Ш	
CONTRACTOR ADDRESS   CONTRACTOR ADDRESS   CONTRACT, ORDER, OR TRACKING NO.   CONTRACT, OR TRACKING NO.   CONTRAC		besign Agent, main contractor.								ο Ο	TRAC	TOR						REVIC	US EN	QUIRY	RFQ			0	E E	SLIST	O O O	SOOR		
DESCRIPTION   CONTRACTOR ADDRESS   CONTRACT, ORDER, OR TRACKING NO.   I.		ntract order number, or tracking number / line it	tem on order/ number of														_		ľ	300043	3097			L			_			
GLAND (PACKING NUT)  GLAND (PACKING NUT)  DOCUMENTATION REQUIREMENTS  MATERIAL AND COMPONENTS  WELDING AND BRAZING  TESTS	and 30.			DESCRIPTION	NC					S	ITRAC	TOR	ADDR	(ESS				ONTR	ACT, O	R DER,	OR TF	SACKII	NG NO			.INE IT	MAS	PER OF	DER	
DOCUMENTATION REQUIREMENTS  MATERIAL AND COMPONENTS   WELDING AND BRAZING   TESTS	g) The standards quoted on this SOQR are cur	rent to the SOQR date raised.		GLAND (PA	CKING	NUT)												Ö		8482	-187	104			]	8	_		`	
MATERIAL AND COMPONENTS WELDING AND BRAZING TESTS	Notes: 1. Cure Date of any Rubber item shall be indica	ated on the Certificate of Conformity (C of C)										8	SUME	ENT	TIOI	I RE		EME	NTS											
	2. Test pressure for item 38 shall be indicated 3. Surface Flaw examination to be IAW D STN 6	in the box below (if required) 02-729: Part 2.3 and 4 or D.STN 08-171 as appr	opriate to the Material		Σ	ATE	IAL A	Ş	OMP(	ONEN	Z.		×	ELDIN	IG A	ID BE	RAZIN	<u>១</u>	Ë	STS	H		ASS	EMB	۲۷/	ORD	II II	EM		
	3. Surface Flaw examination to be IAW D STN u	02-729; Fart 2,3 and 4 or D SIN 06-171 as appr	opriate to the Materiei	-		ŀ	ŀ			ŀ	ŀ	ŀ	-	ŀ			ŀ		ŀ		1	ŀ		ŀ	ŀ	ŀ		ŀ	ŀ	
	DRAWING NO. / PART NO.	DESCRIPTION	MAIERIAL	1	+	+	4	2	•		2	2		1	_	27	-	_	-	_		5	3		_	} ;	2	-	P	
				Item Ref.	-	_		1	1	1	1	1			_	$\dashv$	_	+	+	1	$\pm$	1	#	7	+	+		$\pm$	#	_
Hem Ref.	4/B7199/1 (P01063100)	GLAND (PACKING NUT)	D STN 02-747 PT 4	O ✓	0		0	0	۷								O				۵			O		O O	QCA			

Miscell: (none)	Miscellaneous Certificates:				Misce		laneous Notes:	tes:																										
Key to I A. Certif distrik B. Certif C. Certif D. Docu	Key to Inspection and Tests  4. Certification to be retained by the manufacturer for a particular discussion and contract requirements.  5. Certification to be retained by the manufacturer for a propriet or to complete to the Records Authority for D. Courieritation to be copied to the Records Authority or D. Courieritation to be copied to the Records Authority or D. Documentation to be copied to the Records Authority or D. Documentation to be copied to the Records Authority or D. Documentation to be copied to the Records Authority or D. Documentation to be copied to the Records Authority or D. Documentation to be copied to the Records Authority or D. Documentation to be copied to the Records Authority or D. Documentation to the Rec	Key to inspection and Tests  A. Certification to be retained by the manufacturer for a period of 5 years and copies to be distributed in accordance with contract requirement.  Gerification to be retained by the manufacturer for a period of 5 years.  C. Certification to be opted to the Records Authority for retention in the OA live file.  D. Documentation to be copied to the Records Authority for retention as required.	pe		SPECIF	Record on DN	m Material Speci	un → Mat. Spec / Se	▶ DSTAN 02-729	on DSTAN 02-745 on DSTAN 02-725	2 DSTAN 02-87	Drawing / If NA See Note 3	# BS 1726 : Pt 1  ☐ Drawing	Supplier's Cert	► PTS 14299 Te	PTS 14299 Te	DSTAN 02-70	S DSTAN 02-77	DSTAN 02-70	See Note 3	DSTAN 02-729	8 DSTAN 02-86	PTS 14299 Te	PTS 14299 Te	ल्ल PTS 14299 Te	See Note 4 PTS 14299 Te	37	නූ Drawing	9 DSTAN 02-34	42 43	ទee Misc. Ceri	46	47 48	49 50
X. Re-us	Re-used item. Original Certs IAW C-23-VIC			7 OC	ICA		fication	e Note		9 : Pt 1		AB: See	/ Draw	i	st No. 6		ô				9 : Pt 1			st No. 1	st No. 1	st No. 1	r PI. 1		1 : Pt 1					
sene:	19/03/2018	Comments Initial Issue	LMH	No Test	TIC	or Equ		6		03		Note l	ing		6									12	14	15	/ UZ-37		Gr.		ent (No			
Sheet	t 1 of 2	This form meets the requirements of C-23-VIC-000/AM-001 Revision Dated 2013-11-01	of C-23-V 3-11-01	VIC-000/AM-001	N	uivalent						3															ro		D		te 4)			
							1	1	-	-	1	1	}	1	1	-	1		-		1	1	}	1	1	}	1	1	$\vdash$		DND 2	DND 2328 Dated 28 JAN 2011	d 28 J/	N 201

# QUALITY PLAN AND PROCESS PROCEDURES APPROVAL/RECORDS FORM

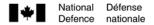
### COMPANY:

## ORDER NUMBER:

O NO WILLIAM		
SOQR		
APPROVAL	DATE	
ITEM	DESCRIPTION	
	MATERIAL	
PARENT DOCUMENT	МЕТНОБ	
PAR	SPEC	
	ISSUE/ REV.	
SUBMITTED DOCUMENT	OWNER	
SUBMITTEE	IDENTIFICATION	

Local reproduction permitted, or electronic copy available through originating purchasing department

Process Form - Rev 1.1



### 1<sup>st</sup> Level Submarine Certificate of Conformity and Index of Documentation Certificat de conformité de sous-marin de 1<sup>er</sup> niveau et index des documents

Unique identif	icatio	n number - Nur	néro d'identification unio	que			contract numbe			
QCA					·		u contrat de TF	25GC :		
Description						PWGSC li Ligne d'ar	ne item: ticle de TPSG(	<b>D</b> :		
							ck number: e nomenclatur	e OTAN :		
							order number: e commande :			
Comments - 0	Comm	nentaires								
- II										
Raised by: Demandé par	:									
Assembly de	tails -	Détails d'ass	emblage							
Quantity - Qu	antité		Serial no N° de série				Deviations / V	Vaivers - Dév	viations / Exem	ptions
Component of	letails	s - Details des	composantes							
SOQR sheet no. N° de feuille EEQ	Let		Deviations / Waivers Déviations / Exemptions		laterial ID / Mate du matériel / Sp			X-Ray no. N° de rayons X	Cure date Date de vulcanisation	Validation date Date de validation
			de certification	-1 "			the many t			
		nat the goods a be retained by	nd documentation as de					nts of the pu	rcnase order or	contract.
Nous certifion	s par	les présentes d	que les produits et les de ocuments seront conse	ocur	ments décrits su	r le présen	t formulaire so		_	
Date			l) - Nom (lettres moulée		Title - Titre			Signature		
l										

DND 2513 (11-2008)

Design: Forms Management 613-993-4050 Conception : Gestion des formulaires 613-993-4062



### Comments/Instructions

Unique identification number: A number unique to the assembly or part referenced on the SOQR requisition number. This number shall be preceded by the letter QCA and must include the line number of the item on the SOQR. This unique identification number shall be etched on the materiel IAW C-23-VIC-000/AM-00.

QCA: Quality Control Assured. Acronym used to precede unique number for all 1st level parts

Description: Proper item name IAW CGCS
PWGSC contract number: Contract Number

PWGSC line item: Line number of item from the PWGSC contract

NATO stock number: Self explanatory

Purchase order number: Self explanatory

Comments: Any and all comments/concerns regarding item being provided under this certificate

Raised by: Who raised the comments and under what authority

Quantity: Quantity of items manufactured under this specific number. See "Batch Identification" in C-23-VIC-000/AM-001

Serial no.: Any serial number associated with this assembly

Deviations / Waivers: Any and all deviations or waivers associated with the manufacture of this item

SOQR sheet no.: Multiple SOQR sheets may sometimes be necessary

Let: Letter of line associated with SOQR sheet

Serial no. / Deviations / Waivers: Component specific serial numbers or deviations/waivers

Material ID: Numbers associated to the raw manufactured materiel or stock

Material Spec: Specification number used in the manufacture of this materiel

Batch lot no.: Number assigned to specific batches of materiel

X-Ray no.: Component specific x-ray numbers to include with x-rays taken for NAB castings or similar

Cure date: The date that rubber components were cured

Validation date: Completion date of all NAB casting certifications

Certification statement: To be certified and stamped by approved QA/QC cell

### **Commentaires /Instructions**

Numéro d'identification unique : Un numéro unique pour l'assemblage ou la pièce ou cité en référence sur l'EEQ. Ce numéro doit être gravé sur l'équipement/matériel conformément à C-23-VIC-000/AM-001 cité en référence sur l'EEQ.

CQA : Contrôle de la qualité assure. Acronyme employé qui précède un nombre unique pour toutes les pièces de 1er niveau

Description : Appellation de l'article conformément au SCGC

Numéro du contrat de TPSGC: Numéro du contrat

Ligne d'article de TPSGC : Numéro de l'article provenant du contrat

Numéro de nomenclature OTAN : Explicite

Numéro de commande : Explicite

Commentaires: Tout commentaire concernant l'article fourni conformément au présent certificat.

Demandé par : Qui a soulevé les commentaires et sous quelle autorité.

Quantité : Quantité d'articles fabriqués sous ce numéro spécifique. Voir "Identification du lot " dans le C-23-VIC-000/AM-001

N° de série : Tout numéro de série associé avec cet assemblage

Déviations / Exemptions : Toute déviation ou exemption associée à la fabrication de cet article

N° de feuille EEQ: Plusieurs feuilles EEQ sont parfois nécessaires

Let : Lettre de ligne associée avec la feuille EEQ

 $N^\circ$  de série / Déviations / Exemptions : Numéros de séries spécifiques des composantes ou des déviations / exemptions

ID du matériel : Numéros associés aux matières premières manufacturées ou aux stocks

Spéc. du matériel : Numéros des spécifications utilisées dans la fabrication de ce matériel

N° de lot : Numéros assignés à des lots spécifiques de matériel

 $N^\circ$  de rayons X: Composantes de numéros de rayons X spécifiques et incluant les rayons X provenant des coulages NAB ou similaires

Date de vulcanisation : Date à laquelle les composants en caoutchouc ont été vulcanisés

Date de validation : Date d'achèvement de toutes les certifications des coulages NAB

Énoncé de certification : Le fait d'être certifié et estampillé par une cellule AQ/CQ approuvée

<ul> <li>a) Inspections and Tests additional to those indicated by A. B and C (See Key) in this SOQR may be required by yourselocordiration.</li> <li>b) Each lean shall be positively identified with its Quality records.</li> <li>c) Third Party releases inspection of the Inspections and tests indicated in this SOQR may be required. The contracting authority will advise requirements.</li> <li>d) SOQR shall be raised by the organization nominated by the Design Authority responsible for the Quality Assurance requirements.</li> <li>e) SOQR spin Authority CMM, Design Agent, Main Contractor.</li> <li>e) The SOQR origination may amend the 5yr releanton period to meet their requirements.</li> <li>e) The SOAR origination may amend the 5yr releanton period to meet their requirements.</li> <li>f) The QACA mumber is contract order unimber, or tracking number I in the Man on order furniber of item. The QCA number is to be marked on the component or assembly IAW C23-VIC-d001AM-01 part 3, para 37, 28, 29,</li> </ul>	y A, B and C (See Key) in this SOQR ma			19/03/2018	2/201	c		_	DNCS 3-4-5	3-4-5						na	en!			¥ N		SIAIEMENI C	=	녹			
		ay be required by			2/70	œ		7	,																		
	y records.		NATO STOCK NUMBER	K NUME	XER.			(F	TELEPHONE NUMBER	HONE	NUME	3ER				10	1	(	Y	Ē	F	5	L	L	F		
	tests indicated in this SOQR may be re			3266	997812827	7.		<u>≃</u>	(819) 939-3077	39-307	7					Car	EMISE	3	3	=	본	3	분	K	2		
	by the Design Authority responsible for		SERIAL NUMBER	IBER				1 1				$\ $	$\ $		֓֟֟֝֟֟֝֟֟֝֟֝֟֝֟֝֟֟֝֟֝֟֟֝֟֝֟֟֝֟֝֟֝֟֝֟֝֟֝					Ш	li				Ш	Ш	ı
	gent, main coint actor. eriod to meet their requirements.							اں	CONTRACTOR	ACTO	Z.					PREVIC	OOS EN	PREVIOUS ENQUIRY/ RFQ	RFQ			0. OF	TEMS	NO. OF ITEMS LISTED ON SOOR	N SOG	×	
Marin Tile & On Hallinger 13 to the Hallinger of the Collinger	r number, or tracking number / line iten	m on order/ number of													_		9	6000433097	3097		T			-			Г
and 30.			DESCRIPTION	Ž				S	CONTRACTOR ADDRESS	ACTO	R ADL	DRESS	/^			CONTR	ACT, O.	CONTRACT, ORDER, OR TRACKING NO.	OR TRA	ACKING	NO.		LINE	INE ITEM AS PER ORDER	S PER	ORDER	
g) The standards quoted on this SOOR are current to the SOOR date raised.	s SOQR date raised.		GLAND (PACKING NUT	KING	(TOI											QC	\ ×	QCA/ W8482-184041	-184	140			~	005			Ι_
Notes: 1. Cure Date of any Rubber item shall be indicated on the Certificate of Conformity (C of C)	e Certificate of Conformity (C of C)									۵	COUN	MENT	DOCUMENTATION REQUIREMENTS	NR	EQUIF	REME	NTS										
2. Test pressure for item 38 shall be indicated in the box below (if required)  3. Surface Flaw examination to be IAW D STN 02-729: Part 2.3 and 4 or D STN 08-171 as appropriate to the Materiel	below (if required) rrt 2. 3 and 4 or D STN 08-171 as approx	riate to the Materiel		MA	TERI,	MATERIAL AND COMPONENTS	CON	IPON	ENTS		_	WELD	WELDING AND BRAZING	ND B	RAZII	SG.	TES	TESTS	-	٨	SSE	MBL	7 OF	ASSEMBLY / ORDER ITEM	ITEN	L	
3. Sulface Flaw examination to be IAW D STIN 02-7.29, Fall	11 2, 3 and 4 of D 3 IN 00-17 1 as approp	Dirate to the Materiel																			ĺ						Ī
Specifications 4. As provided as an attachment 5. Ultrasonic Examination of Bar Material is to be an approved procedure written to the general requirements of D STN 08-171 or 5. Ultrasonic Examination of Bar Material is to be an approved procedure written to the general requirements of D STN 08-171 or 0.5. In east treatment excitizes its equired if raw material is heat treatment or post manufacturing/plating, if multi then at minimum a comment on the C off. is required in explication must be supplied IAW clauses - Fasteners IAW D STN 02-822 pert 3. clauses 6.6.4; a mill certification must be supplied IAW clauses shall be supplied that states the heat treatment condition acut as "hot worked" 7. Zinch plated and passivated IAW D STN 02-822 bert 3.  2. Wall thickness values are to be recorded on a Part 13  8. Wall thickness values are to be recorded on a Part 13  8. Wall thickness values are to be recorded on a Part 13.  8. Wall thickness values are to be recorded on a Part 13.	roved procedure written to the general is heat treated from supply condition of certification must be supplied IAW claud by the specifications then as a minim asuch as "hot worked" such as recording sheet in such a way the	requirements of D STN 08-171 or r post manufacturing/plating, if less that the attendent certificate lum a heat treatment certificate hat they are cross referenced to a	Item Identifica	Material Con Heat Treatm Mechan	Surface Treatm	Class of Cas Radiograp	Surface Flaw (Mag Part., Dye Po Validation / Re-valida	Press Surface Finish, Visual and Dimension	Continuity and Cond Ic  Certificate of Conform	Insulation Resista	High Voltage Ionisa  Hydraulic and Insula	Welding - Acceptance Cl Welding - Proced Welding - General / Reco	Vis  Brazing - Reco  Welding - Acceptance Cl	Surface Flaw (Mag Part., Dye Pe	Weld Repair Records NAB (If app Radiograph Ultrasc		High and Low Temp Cyc Hydraulic and Insula	Open Cable Destruc	Process Fo Shock T	Press Customer's QASOR (or SOC	Cleanlin Performance / Function	Calibra Dimensio	Certificate of Conform	Misc Ci	Concessions / Deviations / Waix Class of Documenta	Release Inspec	
				ent	ent	ing hic	n.)	ure		nce	ion	ure	rds	n.)	hic	ad	ion	ire			_		_			ion	
DRAWING NO. / PART NO.	DESCRIPTION   QTY	Y MATERIAL	Test Ref. 1 2	3 4 5	-	6 8	10 11 1	12 13 1	14 15 16	17	18 19 20	20 21 22	22 23 24	4 25 26	6 27 28	53	31 32	33 34	35 36	37 38	39 40	41 42	43 44	1	47	48 49	20
			Item Ref.		L	E	F	F		F	F	F	F	F	F	E	E	E	F	F		F	F	L	H		
4/B7199/1 (P01063100)	GLAND (PACKING NUT)	D STN 02-747 PT 4	∪ ∨ <b>∢</b>	O		0	O	<							O				Δ		O		O	OCA	Ą		

Miscellane (none)	Miscellaneous Certificates: (none)					Miscellaneous Notes:	eous h	Votes:																								
Key to Ins	Key to Inspection and Tests					-	2 3	4	9 9	7 8	9 10 1	11 12	13 14	15 16	17 18	19 20	21 22	23	24 25 2	26 27 ::	28 29	30 31	32 33	34 35	5 36 37	38	39 40 4	41 42 4	43 44 4	45 46	47 48	49 50
A. Certifica distribut B. Certifica C. Certifica D. Docume X. Re-used	A. Certification to be retained by the manufact distribution in accordance with contract real distribution to be expended to the Records A.C. Certification to be expended to the Records A.D. Documentation to be copied to	A. Certification to be retained by the manufacturer for a period of 5 years and copies to be distributed in accordance with contract requirement.  B. Certification to be retained by the manufacturer for a period of 5 years.  C. Certification to be copied to the Records Authority for retention in the QA live file.  C. Certification to be copied to the Records Authority for retention as required.  X. Re-used item. Original Certs IAW C-23-VIC	eq .			Record on DND 25	Material Specificati Material Specificati	Mat. Spec / See No	See Note 7 / Drawi	DSTAN 02-729 : PI	DSTAN 02-872 Pt.: DSTAN 02-745 / 02	Drawing / If NAB: S See Note 3	BS 1726 : Pt 1 / Dr. Drawing	PTS 14299 Test No Supplier's Cert.	PTS 14299 Test No PTS 14299 Test No	DSTAN 02-706 PTS 14299 Test No	DSTAN 02-773 DSTAN 02-706	DSTAN 02-743 PT	See Note 3  DSTAN 02-706	DSTAN 02-729 : Pt DSTAN 02-729 : Pt	DSTAN 02-863 lss	PTS 14299 Test No Certificate of Confo	PTS 14299 Test No PTS 14299 Test No	PTS 14299 Test No PTS 14299 Test No	See Note 4	DSTAN 02-797 PT.	DSTAN 02-341 : Pt Drawing		DND 2513 or Equiv	See Misc. Certs		
lssue: Dat	Date (dd-mm-yyyy)	Comments	LINI	Test P	Test Pressure (Item 38, If required)	13 or	on			1		ee N	awing	5. 5				5	_	1	2		. 12	. 14	15	1/0	1 Gr		alent			
۷	19/03/2018	Initial Issue	LMH	L	No Test	TIC.					3	ote 8	)													2-37	.		(No			
Sheet	2 of 2	This form meets the requirements of C-23-VIC-000/AM-001 Revision Dated 2013-11-01	of C-23-V	VIC-000/	)/AM-001	)N						3														75	D		te 4)			
							1	1			1	1	1	1				1	1	1	}	1				1	T	1	DND	DND 2328 Dated 28 JAN 2011	ed 28 J/	AN 201

# QUALITY PLAN AND PROCESS PROCEDURES APPROVAL/RECORDS FORM

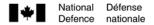
### COMPANY:

## ORDER NUMBER:

O NO WILLIAM		
SOQR		
APPROVAL	DATE	
ITEM	DESCRIPTION	
	MATERIAL	
PARENT DOCUMENT	МЕТНОБ	
PAR	SPEC	
	ISSUE/ REV.	
SUBMITTED DOCUMENT	OWNER	
SUBMITTEE	IDENTIFICATION	

Local reproduction permitted, or electronic copy available through originating purchasing department

Process Form - Rev 1.1



### 1<sup>st</sup> Level Submarine Certificate of Conformity and Index of Documentation Certificat de conformité de sous-marin de 1<sup>er</sup> niveau et index des documents

Unique identif	icatio	n number - Nur	néro d'identification unio	que			contract numbe			
QCA					·		u contrat de TF	25GC :		
Description						PWGSC li Ligne d'ar	ne item: ticle de TPSG(	<b>D</b> :		
							ck number: e nomenclatur	e OTAN :		
							order number: e commande :			
Comments - 0	Comm	nentaires								
- II										
Raised by: Demandé par	:									
Assembly de	tails -	Détails d'ass	emblage							
Quantity - Qu	antité		Serial no N° de série				Deviations / V	Vaivers - Dév	viations / Exem	ptions
Component of	letails	s - Details des	composantes							
SOQR sheet no. N° de feuille EEQ	Let		Deviations / Waivers Déviations / Exemptions		laterial ID / Mate du matériel / Sp			X-Ray no. N° de rayons X	Cure date Date de vulcanisation	Validation date Date de validation
			de certification	-1 "			the many t			
		nat the goods a be retained by	nd documentation as de					nts of the pu	rcnase order or	contract.
Nous certifion	s par	les présentes d	que les produits et les de ocuments seront conse	ocur	ments décrits su	r le présen	t formulaire so		_	
Date			l) - Nom (lettres moulée		Title - Titre			Signature		
l										

DND 2513 (11-2008)

Design: Forms Management 613-993-4050 Conception : Gestion des formulaires 613-993-4062



### Comments/Instructions

Unique identification number: A number unique to the assembly or part referenced on the SOQR requisition number. This number shall be preceded by the letter QCA and must include the line number of the item on the SOQR. This unique identification number shall be etched on the materiel IAW C-23-VIC-000/AM-00.

QCA: Quality Control Assured. Acronym used to precede unique number for all 1st level parts

Description: Proper item name IAW CGCS
PWGSC contract number: Contract Number

PWGSC line item: Line number of item from the PWGSC contract

NATO stock number: Self explanatory

Purchase order number: Self explanatory

Comments: Any and all comments/concerns regarding item being provided under this certificate

Raised by: Who raised the comments and under what authority

Quantity: Quantity of items manufactured under this specific number. See "Batch Identification" in C-23-VIC-000/AM-001

Serial no.: Any serial number associated with this assembly

Deviations / Waivers: Any and all deviations or waivers associated with the manufacture of this item

SOQR sheet no.: Multiple SOQR sheets may sometimes be necessary

Let: Letter of line associated with SOQR sheet

Serial no. / Deviations / Waivers: Component specific serial numbers or deviations/waivers

Material ID: Numbers associated to the raw manufactured materiel or stock

Material Spec: Specification number used in the manufacture of this materiel

Batch lot no.: Number assigned to specific batches of materiel

X-Ray no.: Component specific x-ray numbers to include with x-rays taken for NAB castings or similar

Cure date: The date that rubber components were cured

Validation date: Completion date of all NAB casting certifications

Certification statement: To be certified and stamped by approved QA/QC cell

### **Commentaires /Instructions**

Numéro d'identification unique : Un numéro unique pour l'assemblage ou la pièce ou cité en référence sur l'EEQ. Ce numéro doit être gravé sur l'équipement/matériel conformément à C-23-VIC-000/AM-001 cité en référence sur l'EEQ.

CQA : Contrôle de la qualité assure. Acronyme employé qui précède un nombre unique pour toutes les pièces de 1er niveau

Description : Appellation de l'article conformément au SCGC

Numéro du contrat de TPSGC: Numéro du contrat

Ligne d'article de TPSGC : Numéro de l'article provenant du contrat

Numéro de nomenclature OTAN : Explicite

Numéro de commande : Explicite

Commentaires: Tout commentaire concernant l'article fourni conformément au présent certificat.

Demandé par : Qui a soulevé les commentaires et sous quelle autorité.

Quantité : Quantité d'articles fabriqués sous ce numéro spécifique. Voir "Identification du lot " dans le C-23-VIC-000/AM-001

N° de série : Tout numéro de série associé avec cet assemblage

Déviations / Exemptions : Toute déviation ou exemption associée à la fabrication de cet article

N° de feuille EEQ: Plusieurs feuilles EEQ sont parfois nécessaires

Let : Lettre de ligne associée avec la feuille EEQ

 $N^\circ$  de série / Déviations / Exemptions : Numéros de séries spécifiques des composantes ou des déviations / exemptions

ID du matériel : Numéros associés aux matières premières manufacturées ou aux stocks

Spéc. du matériel : Numéros des spécifications utilisées dans la fabrication de ce matériel

N° de lot : Numéros assignés à des lots spécifiques de matériel

 $N^\circ$  de rayons X: Composantes de numéros de rayons X spécifiques et incluant les rayons X provenant des coulages NAB ou similaires

Date de vulcanisation : Date à laquelle les composants en caoutchouc ont été vulcanisés

Date de validation : Date d'achèvement de toutes les certifications des coulages NAB

Énoncé de certification : Le fait d'être certifié et estampillé par une cellule AQ/CQ approuvée